

A retourner
avec votre chèque de règlement
avant le 24 février 2016 midi à :

Mme Sylvie CARON
C.R.M.V.S. – F.F.S.
9 Rue Katzensteg
68830 ODEREN

Formulaire d'inscription à la course féminine : Les Filles font du Ski
(Une fiche par inscription)

MARKSTEIN - Vendredi 26 février 2016 – à partir de 18H

Nom :	
Nom de naissance :	
Prénom	
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Téléphone :	
Email :	
Née le naissance :	
Nom / Ville du Club	
J'ai	<input type="checkbox"/> moins de 12 ans <input type="checkbox"/> plus de 12 ans
Type de Licence FFS	<input type="checkbox"/> Non Licencié FFS <input type="checkbox"/> Pratiquant <input type="checkbox"/> Famille <input type="checkbox"/> Dirigeant <input type="checkbox"/> Compétiteur
Numéro de Licence FFS :	
Je participe à	<input type="checkbox"/> La Course Alpine et au repas <input type="checkbox"/> Au repas seulement
Je confirme n'avoir aucune contre-indication à la pratique du ski alpin et être en possession du Certificat Médical datant de moins d'un an. <input type="checkbox"/> oui	
Signature	<div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div>

Tarif (par personne)

- Licenciée¹ FFS adulte
 - Dame licenciée participant à la course Alpine et au repas : 29.- euros
 - Dame ou Homme licencié participant uniquement au repas : 19.- euros
- Non licenciée FFS adulte
 - Dame Non licenciée participant à la course Alpine et au repas : 39.- euros²
 - Dame ou Homme Non licencié participant uniquement au repas : 29.- euros
- Jeune Licenciée¹ FFS (jusqu'à 12 ans)
 - Jeune Fille, licenciée, participant à la course Alpine et au repas : 21.- euros
 - Jeune Fille ou Garçon, licencié, participant uniquement au repas : 11.- euros
- Jeune Non licenciée FFS (jusqu'à 12 ans)
 - Jeune Fille, non licenciée, participant à la course Alpine et au repas : 31.- euros²
 - Jeune Fille ou Garçon, non licenciée, participant uniquement au repas : 21.- euros

¹ Par Licencié on entend tout possesseur d'un titre fédéral valide pour la saison 2015/2016 (Licence Pratiquant, Licence Dirigeant, Licence Famille ou Licence Compétiteur).

² Le demandeur doit être titulaire d'un certificat médical autorisant la pratique du ski alpin et datant de moins d'un an.